

A nos lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 176

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Une presse à créer

La survie d'une presse libre dans sa diversité pour laquelle nous plaidions récemment dans ces colonnes est un objectif encore trop optimiste en Valais où il s'agit bien plutôt de créer une presse capable d'exprimer les différentes tendances de l'opinion.

La manifestation pour « une presse quotidienne objective » qui s'est déroulée à Sion le samedi 15 avril est un premier indice de la prise de conscience de ce problème par la population; le besoin d'information ressenti est en contradiction avec l'existence d'un quasi-monopole détenu par « Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais ».

C'est cette contradiction qui a fait descendre dans la rue les Valaisans (« maxi-manteaux et blue-jeans des dernières ventes de soldes », FAV 18.4.72) qui refusent d'apprendre la langue de Goethe afin de pouvoir lire le « Walliser Bote » et le « Walliser Volksfreund » cités lors du dernier débat télévisé comme les contrepoids du « Nouvelliste ».

Le rédacteur en chef de ce journal paraît d'ailleurs bien peu sensible à ce problème; fulminant à l'idée que le conseil communal de Sion ait autorisé cette manifestation — tout en posant des conditions que les organisateurs ont acceptées — il brandit une double menace: faire tomber des têtes aux prochaines élections et prouver par une contre-manifestation « que les rues de la capitale appartiennent d'abord à l'énorme majorité des gens sensés ». (FAV 17.4.72).

GENÈVE

Le mont-de-piété des locataires

« Détente sur le marché du logement »: certains quotidiens genevois sont résolument optimistes, tandis que les petites annonces immobilières sont

toujours aussi pauvres en appartements non meublés à louer et qu'abondent les offres de vente de villas, appartements et studios de luxe à Genève, en France et en Espagne (beaucoup de gens, et pas seulement des étrangers, ont acheté des appartements, les ont meublés plus ou moins richement, et les louent; la demande est forte, le rapport excellent).

Qu'un logement soit offert à des conditions décentes, les demandes affluent. Nous avons ainsi répondu par téléphone à une de ces annonces rarissimes: c'était déjà loué, nous étions au moins la centième personne à appeler en quelques heures.

La détente sur le marché n'est donc pas pour aujourd'hui, ni à Genève, ni dans les régions avoisinantes. Les officines qui exploitent en toute légalité la pénurie se multiplient: sous la rubrique « bureau d'adresses » d'un grand quotidien, nous lisons que Logement-City, Burhône, Bien-logé, Express-logement, offrent des chambres et des appartements à louer.

Une rue du centre. Burhône, un bureau au deuxième étage d'un immeuble commercial: quelques sièges, peu confortables, un plan de la ville, une photographie de la baie de Rio, des voiliers sur les parois. Derrière le comptoir, une jeune fille séduisante, un jeune homme dans le vent. Sur la droite, une cloison vitrée, des dossiers, une femme au téléphone.

Le client prend place, la secrétaire s'enquiert de ses besoins. Après avoir consulté son fichier mural, elle fait plusieurs propositions, présente un contrat. Le client finalement le remplit, le signe, paie un droit d'inscription de 25 fr. Il s'engage ainsi à payer 30 % du premier loyer pour une chambre, 50 % pour un appartement s'il les a obtenus par les adresses que le bureau lui fournit. La secrétaire précise souvent qu'il ne faut en aucun cas mentionner le nom du bureau de logement. Car celui-ci communique les adresses de régies de la place, les offres de location ont été systématiquement relevées, classées, et enfin elles sont négociées.

Genève ne manque pas une occasion de se réclamer d'une ancienne tradition d'accueil. Les travailleurs suisses et étrangers qui y débarquent sans perspectives de logement font la dure expérience d'une réalité différente et apprennent à leurs dépens que les conditions de logement déterminent en grande partie les nouvelles classes sociales.

Il est donc temps que tous les intermédiaires qui exploitent la conjoncture soient éliminés; il est enfin nécessaire que l'Etat, les régisseurs et les propriétaires d'immeubles créent un service public et gratuit du logement, qui centralise non seulement les échanges, mais aussi les offres et les demandes de logement.

La situation rappelle à maints égards les problèmes qui se sont posés au début du siècle lors de la création des mont-de-piétés officiels, conçus pour court-circuiter des prêteurs sur gages très sollicités et fort gourmands.

René Duboux

A nos lecteurs

Cent fois sur le métier... Encouragés par le succès de notre première campagne d'abonnements, nous nous lançons dès cette semaine dans une deuxième phase de promotion de l'hebdomadaire qui devrait nous mener à fin juin au cap décisif de mille cent nouveaux abonnés (plus de sept cents à ce jour): juste assez pour subvenir aux besoins élémentaires de la formule actuelle! Les différents groupes cantonaux se chargent cette fois de l'opération en utilisant au mieux leurs champs d'action propres. Nous restons conscients, tout à l'organisation matérielle de l'entreprise, que seuls nos amis et nos abonnés peuvent assurer la réussite de ce délicat exercice de publicité. Une fois de plus, nous voilà manifestement ensemble sur la corde raide; à la fois, soulagés de n'être pas seuls, mais préoccupés par l'ampleur de la tâche.